



Communiqué de presse du STRP-CGT – 22 novembre 2022

La mobilisation du personnel a permis d'obtenir une augmentation générale de salaire, représentant 5-6% pour les plus bas salaires à l'Institut Pasteur, Paris

Ces dernières semaines, une mobilisation de personnels de l'Institut Pasteur s'est organisée pour exiger des augmentations générales des salaires. D'une part à l'initiative du STRP-CGT, une pétition signée par 947 salariés demandant 10% d'augmentation générale et soutenue par les 5 organisations syndicales a été remise à la Direction le 20 octobre. Puis, 5 rassemblements de 70 à 200 personnels se sont adressés à la Direction et/ou au Conseil d'administration de l'Institut Pasteur.

Considérant l'inflation estimée à 7% en 2022, 10% depuis 2021, l'absence d'augmentation générale des salaires depuis 2017 et des mesures individuelles n'assurant pas 1% d'augmentation, les personnels ont collectivement décidé le 14 novembre en assemblée de continuer la mobilisation pour obtenir la revendication de 250 euros brut mensuel pour tous et ont organisé une nouvelle manifestation. Ainsi, jeudi 17 novembre, 250 salariés de l'Institut Pasteur ont manifesté sur le campus dans le XVème arrondissement de Paris. Même si l'inflation touche de façon dramatique les plus bas salaires, toutes les catégories de personnels se sont mobilisées pour cette revendication. Dans la foulée, 150 personnels sont montés et ont interpellé la Direction. Nombreux personnels ont pris la parole avec beaucoup de détermination et de colère. Suite à ce coup de semonce des personnels, la Direction, craignant la grève, a revu ses propositions à la hausse en particulier pour les plus bas salaires.

Cette mobilisation de personnels pasteuriens a permis de faire reculer la Direction qui refusait depuis 2017 toute augmentation générale des salaires. *In fine* La Direction a proposé des augmentations de 20 à 30 points selon les salaires, représentant 5 à 6% d'augmentation pour les plus bas revenus, dès janvier 2023, et une prime PPV de 1000/900/800 euros dégressive sur la paie de décembre.

Même si nous n'avons pas obtenu satisfaction sur notre revendication légitime de 50 points (250 euros brut/mois) pour tous, l'ampleur et la détermination de cette mobilisation, rarement vue à l'Institut Pasteur, constituent un point d'appui pour de prochaines mobilisations et redonne confiance aux personnels face à l'inflation annoncée pour les mois à venir.

Syndicat des Travailleurs de la Recherche Pasteurienne-CGT, STRP-CGT

Paris, le 22 novembre 2022

Contact presse : cgt@pasteur.fr